4ème RAPPORT ANNUEL AU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE GESTION

Période : JUILLET 1985 à JUIN 1986

Le présent rapport concerne la période de la quatrième année de la Convention. Il intègre le contenu du "Rapport d'activité pour le second semestre 1985" du 23.01.1986.

1. PHENOLOGIE

AUTOMNE 1985

Automne exceptionnel sec et très chaud. Il n'a pratiquement pas plu en septembre et octobre et les températures mensuelles de ces deux mois ont été supérieures à la moyenne de plusieurs degrés. De ce fait, les stratus et brouillards matinaux ne se sont installés que tard dans la saison et la température du lac était encore de 18° à mi-octobre.

Du fait de la sécheresse, le niveau du lac est demeuré bas en permanence avec une baisse régulière et sans à coups : 429'35 à fin août, 429'17 à fin septembre et inférieur à 429 m dès le 25 octobre.

Malgré les vasières et les vastes bancs de sable qui sont apparus tôt en différents endroits (baies d'Yverdon et d'Yvonand, Chablais de Cudrefin), les migrateurs à l'arrêt sur les rives sont demeurés moins nombreux qu'à l'ordinaire, car le beau temps persistant n'a pas engendré les habituels bloquages de la migration liés aux perturbations.

HIVER 1985-1986

La sécheresse a persisté en début d'hiver d'où un lac très bas, toujours inférieur à 429 m, le minimum se situant à 428'80 dans la semaine de Noël.

./..

Dès le 10 janvier un régime atlantique humide et doux s'installe avec des pluies abondantes à l'altitude du lac.

Le recensement de janvier des oiseaux d'eau hivernants met en évidence leur forte diminution, comparable à celle de janvier 1984 qui s'était également manifestée par climat atlantique doux. Le nombre total des hivernants s'élève à 33'000 oiseaux contre 69'000 en 1985 (25'000 en 1984). Les malacophages sont beaucoup moins nombreux, 13'000 Morillons (*Reiherente*) contre 40'000 en 1985, 2500 Milouins (*Tafelente*) contre 5'500, 6'000 Foulques (*Blässhuhn*) contre 12'000.

A l'opposé les Goélands (*Möve sp*) demeurent nombreux et les oiseaux piscivores sont en nette reprise après plusieurs années très médiocres : le Grèbe huppé (*Haubentaucher*) avec 2'200 individus n'avait pas été aussi nombreux depuis 10 ans, le Cormoran (*Kormoran*) restaure ses effectifs d'avant 1983 (200 individus) alors que le Grand Harle (*Gänsesäger*) avec 500 individus n'avait jamais été aussi abondant, la moyenne normale étant de 200 individus. L'amélioration sensible des ressources alimentaires en poissons, perceptible depuis 1984, est certainement responsable de cette inversion de tendance.

Février fut continental et froid et le temps hivernal persista jusque vers le 10 mars avec une couverture neigeuse continue. D'où des pertes sévères à fin février parmi les nombreux rapaces hivernants (Buse variable *Mäusebussard*) des plaines alluviales. Premier hivernage régulier de l'Oie des moissons (*Saatgans*) dans la plaine de la Menthue à Yvonand.

PRINTEMPS 1986

Mars et avril furent froids et pluvieux, d'où un retard d'au moins 3 semaines dans le développement de la végétation. Mai fut plus chaud mais demeura humide, de même que la première semaine de juin. Le temps s'améliora ensuite sensiblement.

La crue du lac s'amorce lentement dès le 8 mars (429'10), elle s'accentue à la fin du mois (429'39 le 31 mars) et le lac atteint la cote de 429'60 dès le 4 avril. Le niveau demeure en permanence élevé fluctuant entre 429'60 et 429'70 jusqu'à fin mai. Après une brusque montée à début juin (429'87 le 7), le niveau s'abaisse rapidement 429'70 le 13, 429'60 le 16, 429'50 le 21 et 429'43 à la fin du mois, puis reste stable en juillet.

REPRODUCTION

La crue régulière du lac en mars, puis les niveaux élevés du printemps ont été favorables à la fraie des poissons dans les marais. Les Brochets (*Hecht*), puis les Carpes (*Karpfen*), Brèmes (*Brachsme*) et autres Tanches (*Schleie*) ont pénétré loin à l'intérieur des marais et à certains endroits ont frayé jusqu'à la lisière des forêts riveraines (Chevroux, Gletterens).

Comme en 1985, la migration des batraciens a débuté tard : amorcée le 22 mars, elle fut maximale le 23 et se déroula pour l'essentiel dans la dernière décade de mars et la première d'avril. La Rainette (*Laubfrosch*) est apparue en plusieurs endroits dans des parcelles fauchées à Gletterens mais ne semble pas avoir pu s'y maintenir (concurrence avec la Grenouille verte (*Wasserfrosch*) ?).

Pour les mammifères, à signaler la présence régulière du Chevreuil (*Reh*) dans les marais de la réserve de Cheyres alors que le Sanglier (*Wildschwein*) n'a été repéré que dans la région de Cudrefin.

La reproduction des oiseaux a été affectée en début de période par le mauvais temps persistant. Nous n'avons pas observé de nichées précoces de Mésanges à moustaches (*Bartmeise*) et de Colvert (*Stockente*) et les nombreux échecs se sont répercutés par une sortie des premières nichées beaucoup plus échelonnée qu'à l'ordinaire entre le 20 mai et le 15 juin.

Dans les secteurs sensibles à l'inondation comme à Chevroux ou à Gletterens, le niveau élevé de l'eau a restreint les possibilités de reproduction des oiseaux, ceux-ci se concentrant dans les quelques secteurs demeurés favorables. Ainsi les parcelles fauchées en 1984/1985 où la végétation était restée moins haute et moins dense avaient des densités de nicheurs de 2/3 inférieurs aux parcelles voisines non fauchées. Dans ces zones, vu le retard de la nidification, la crue de début juin a détruit de nombreuses nichées parmi les Mésanges à moustaches (*Bartmeise*), Bruants des roseaux (*Rohrammer*) et Locustelles (*Schwirle*). Mais la plupart des couples sont demeurés sur place et semblent avoir réussi des pontes de remplacement jusque tard en été.

Parmi les espèces les plus rares, nidification réussie d'au moins 5 couples de Hérons pourprés (*Purpurreiher*) dont plusieurs tardivement en août, ce qui est réjouissant; effectifs également en augmentation pour la Rousserolle turdoïde (*Drosselrohrsänger*) alors que le Blongios (*Zwergreiher*) demeure stable mais peu nombreux.

Un seul couple de Bécassines (*Bekassine*) plus un chanteur isolé.

La Marouette poussin (*Klein Sumpfhuhn*) n'a pas été repérée alors que la Marouette ponctuée (*Tüpfelsumpfhuhn*) était présente pour la première fois dans la réserve de Cheyres. Pas de Vanneaux (*Kiebitz*) dans les marais, probablement en raison de leur forte inondation.

Enfin présence régulière des Sarcelles d'été et d'hiver (*Knäkente und Krickente*) du Chipeau (*Schnatterente*) et de la Nette rousse (*Kolbenente*). Pour ces deux dernières espèces, leur reproduction n'a pas encore été établie en dehors du Fanel où elles nichent maintenant régulièrement.

2. ENTRETIEN DES ZONES NATURELLES

2.1 DEBROUSSAILLEMENT

La plus grande partie des zones embroussaillées avait été défrichée au cours des 2 premières saisons de la Convention. Au début 1986, un groupe de candidats-réfugiés encadré par un bûcheron a débroussaillé la clairière de la Maladaire et un bosquet de dune à Yvonand.

Les interventions de débroussaillement sont désormais davantage destinées à l'élimination des rejets de souches et à des finitions de parcelles fauchées. Dans ce contexte, les lisières de Cheseaux-Noréaz, Cheyres, Châbles, Font et Chabrey ont été passées au débroussailleur mécanique (64 h.).

Des rejets de souches ont été éliminés à la main à Estavayer et surtout sur la place de tir de Forel par une section d'école de recrues PA (2 semaines) et par un groupe de candidats-réfugiés tamouls (2 semaines).

Entre les 2 chantiers cités, les demandeurs d'asile ont fourni 876 heures de travail quasi-bénévole (indemnité Fr. 10.-/jour) assez lent mais soigné.

2.2 FAUCHAGE

La saison de fauchage s'est étendue du 7 novembre au 5 avril, elle a été interrompue par la neige pendant 3 semaines. Durant cette période, l'entreprise ELTEL a fauché 85 ha (dont 3 dans la réserve de la LSPN). La dernière parcelle, très vaseuse, dans la baie d'Yvonand, a été une épreuve réussie des capacités de Elbotel en terrain difficile.

2.3 ACCES AUX PARCELLES

Deux aires de chargement ont été améliorées et renforcées à Gletterens; deux nouvelles ont été réalisées à Chevroux (côté ouest) et à Champmartin. Des machines conduites par des recrues PA sont intervenues pour élargir 2 virages dans la place de tir de Forel afin de permettre le passage du semi-remorque. Le nombre et la répartition des aires de chargement sont désormais satisfaisants et semblent devoir suffire pour l'avenir. Leur remise en état en fin de saison pose un problème difficile : le travail est trop lourd pour être effectué à la main et trop cher s'il est confié à une entreprise.

Des essais de plaque ont été exécutés par le Laboratoire du Bureau des autoroutes sur la route reliant le marais au village de Delley, afin de déterminer si la route supporterait les transports de paille. Il s'est avéré que moyennant certaines précautions (vitesse) la chaussée était assez résistante.

2.4 FOURNITURE DE PAILLE

L'évacuation de la matière végétale (4'400 balles de 2,4 m3 soit environ 200 kg) a été la tâche la plus difficile à résoudre. En début de saison, l'entreprise Eltel a décidé de ne plus poursuivre son activité de compostage, impossible à rentabiliser à cette échelle. Un important effort de promotion pour le paillage de la vigne a été déclenché en fin d'année avec la collaboration très efficace et convaincue des services vaudois et neuchâtelois de vulgarisation agricole : trois démonstrations ont été organisées à Cortaillod, Bonvillars et Gilly auxquelles ont assisté environ 80 viticulteurs.

./..

Cette information a permis d'écouler le 40 % de la production (1'800 balles) principalement dans le vignoble vaudois et neuchâtelois, mais aussi jusqu'à Genève et Sierre :

VD	Côtes de l'Orbe, Bonvillars Concise	570 balles
VD	La Côte, Lavaux, divers	393 "
NE		510 "
VS		130 "
GE		80 "
FR		38 "
divers		33 "
	total	1'754 balles

Le 22 % de cette quantité est utilisée à d'autres fins que viticoles (litière, arboriculture, compostage avec boues de step etc).

Le solde invendu a été repris par l'entreprise Eltel qui devra éliminer le stock jusqu'au 31.05.1987.

2.5 FAUCHAGE PAR LES AGRICULTEURS

A nouveau une année décevante : les agriculteurs n'ont fauché que 10,4 ha. Il semble qu'à moins d'une année de pénurie on ne puisse plus compter sur cette contribution au fauchage des marais, même dans des conditions météorologiques très favorables.

2.6 ENTRETIEN D'ETANG

Aucun recreusement n'a eu lieu durant cette saison, mais les étangs de Chabrey ont été fauchés sans difficulté en même temps que les parcelles adjacentes.

Une reconnaissance faite avec le zoologiste de la Conservation de la faune vaudoise a montré que cette intervention, de même que celles des dernières années à Châble-Perron et la Maladaire étaient bénéfiques pour la fraye du brochet et des batraciens.

2.7 ENTRETIEN DE FORET

A notre demande, une partie de la haie de peupliers faisant coupure dans la zone témoin de Cheyres a été abattue par l'Inspection des forêts.

Dans la réserve LSPN de Champ-Pittet, du chablis (fayard et épicéa) a été façonné et évacué.

2.8 COLLABORATION BENEVOLE

En plus de recrues et des demandeurs d'asile (déjà cités sous 2.1) plusieurs classes de Suisse allemande sont venues contribuer aux travaux d'entretien.

6 groupes totalisant 86 personnes ont consacré 2'400 heures au fanage de clairières à Champmartin, à l'entretien du chemin de la grève entre Cudrefin et Chabrey, à la pose d'une clôture à Cheyres, à du débroussaillement, et à la confection de fascines.

Comme l'an passé, un élève d'école normale du canton de Saint-Gall a fait auprès de notre groupe un stage de 3 mois, consacré à des activités aussi bien en plein air qu'au bureau.

2.9 PROTECTION CONTRE L'EROSION

La reprise du saule incorporé aux épis construits au printemps 1985 à la Maladaire a été inégale. Des boutures ont été plantées pour compléter cette végétation. Par ailleurs, ces ouvrages ont en général bien supporté leurs premières hautes eaux. Des travaux d'entretien (remplacement de fagots arrachés) seront nécessaires.

A titre d'essai complémentaire, un tronçon de dune de la Maladaire a été recépé, afin de vérifier si l'on pouvait ainsi éviter (ou retarder) le renversement des arbres.

./..

Une partie du bois coupé a été utilisée pour confectionner un petit clayonnage longitudinal bas.

2.10 OUVRAGES DE PROTECTION DE LA FAUNE

Entre Yverdon et Champ-Perron, le Voyer a construit une douzaine de passages pour batraciens sous la route, ainsi que la plus grande partie des canaux collecteurs du côté amont. Les collecteurs aval seront réalisés en même temps que la piste cyclable.

3. ETUDES ET SURVEILLANCE SCIENTIFIQUE

3.1 SOUS-COMMISSION SCIENTIFIQUE

La sous-commission s'est réunie deux fois au cours de la période. Elle a examiné le rapport de surveillance de la végétation (voir 3.2) qu'elle a approuvé.

Elle a mis sur pieds un groupe "forêts" constitué de MM. D. Meyer (président), Matter EPFZ), P. Hainard, Deschenaux, Herbez, J.-L. Richard, M. Antoniazza et C. Roulier, dont l'objectif a d'abord été d'élaborer des propositions au sujet d'une zone témoin à Chevroux (voir 3.4). Ce groupe a pour la suite de ses travaux les objectifs suivants :

- définir les buts écologiques de 300 ha des forêts faisant partie du périmètre de la Convention
- étudier l'utilité de constituer d'autres zones témoins forestières
- définir les mesures de gestion propres à atteindre les buts écologiques.

3.2 SURVEILLANCE SCIENTIFIQUE

Un rapport détaillé présentant les résultats de la surveillance scientifique de la végétation en 1984 et 1985 a été publié après avoir reçu l'aval de la Sous-Commission scientifique. Basé sur l'étude des carrés permanents et des tran-

sects de Cheyres, il conclut qu'actuellement la plupart des réactions observées dans les groupements végétaux fauchés ne sont pas plus importantes que les variations annuelles naturelles de la végétation. Un résumé de ce rapport a été largement diffusé.

Titre : Surveillance scientifique.
Effets de l'entretien sur la végétation
Résultats de 1984 + 1985
C. Roulier et J.-L. Moret. Février 1986

Toute la signalisation des carrés et transects de surveillance de la végétation a été restaurée en conformité avec un code de couleur destiné à éviter des interventions inadéquates.

Le programme d'observation des effets du fauchage sur l'avifaune s'est poursuivi sur la base du programme établi en 1985. Il a consisté en :

- la cartographie des territoires des oiseaux nicheurs d'une parcelle de 17 ha de prairies marécageuses dans la réserve de Cheyres en relation avec les zones fauchées
- l'étude par itinéraire-échantillon de 2 km de la réserve de Cheyres
- l'étude par itinéraire-échantillon de 1,2 km d'une zone de 40 ha de prairies marécageuses et de roselières inondées à l'est de la baie d'Ostende
- le repérage de quelques espèces à effectifs réduits
- la recherche et l'analyse des sites d'établissement des nids d'espèces sensibles au fauchage et au niveau d'inondation des marais.

A fin 1986, un premier rapport fera la synthèse des observations de 1985 et 1986, de manière à orienter le programme futur de surveillance.

Une commission "Hérons et Cormorans" a été instituée par le Conservateur de la faune du canton de Vaud. C. Roulier en fait partie.

./..

3.3 ETUDES PARTICULIERES ET DOCUMENTS

Dans le but de mieux connaître les produits du fauchage et par conséquent leurs utilisations possibles, une analyse de la composition chimique a été commandée à Sol-Conseil (Changins) et la définition du taux d'humidité dans diverses conditions météorologiques à l'Université de Neuchâtel. Les 2 analyses portent sur différentes formes végétales.

A la demande de OFPP, l'office fédéral de topographie a réalisé pour nos besoins une série de photos aériennes en vraies couleurs, au 1 : 5'000, instrument de travail inestimable.

Un travail de certificat de biologie à l'Université de Lausanne (C. Cordoba-Garcia dirigé par le professeur P. Hainard) a porté sur la morphologie de la roselière.

Un travail de licence en lettres à l'Université de Lausanne a porté sur l'analyse du Plan directeur des rives

Titre : La Grande Cariçaie :
Evaluation et portée d'un plan directeur, du document à la réalité.
Melle Guignard 1986

Le Service des AF et de l'Aménagement du territoire du canton de Neuchâtel a établi un projet de Plan directeur des rives tenant largement compte des propositions de notre plan de protection.

Un petit relevé de l'extension de la végétation riveraine sur une parcelle privée a été effectué par nos soins, à la demande de la commune d'Estavayer-le-Lac.

3.4 ZONES-TEMOINS

Donnant suite aux propositions de la SCS au sujet de la zone témoin de Chevroux, la Commission de gestion a décidé :

- de renoncer à la zone témoin délimitée sur le plan de la Convention de 1982 pour les raisons déjà invoquées dans le précédent rapport annuel

./..

- de constituer une nouvelle zone témoin marécageuse de 35 ha à Chevroux-Gletterens, mais au niveau des plans de gestion seulement, et non à celui de la Convention

- d'approuver la création d'une zone témoin forestière de 30 ha adjacente au marais, dont les modalités seront précisées par contrat entre le canton de Vaud et l'EPFZ.

4. PROTECTION LEGALE ET SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

4.1 ZONES NATURELLES PROTEGEES

Aucune des zones naturelles définies dans le plan directeur n'a été placée sous protection au cours de cette quatrième année de la Convention. Le projet d'une réserve Gletterens - Portalban est bloqué.

4.2 YVERDON : PISTE SPORTIVE ET SITE DES MENHIRS

Suite à l'arrêté du Conseil d'Etat concernant notre opposition à la piste sportive de Clendy, la Municipalité a établi un nouveau projet conforme en tous points aux souhaits que nous avions exprimés dès le début.

Après défrichement d'une surface de 4'600 m2 de forêt riveraine, le site des menhirs a été mis en valeur.

4.3 CHESEAUX-NOREAZ : Chemin des "nudistes"

Les abris construits au cours des ans par les homosexuels qui se réunissent au bord du lac ont été démolis et évacués avec la participation financière du Conservateur de la Nature et des sites.

./..

4.4 CHEYRES : ZONE TEMOIN

La clôture construite par des bénévoles autour de la zone témoin a été démolie sur 250 m et le matériel volé. La signalisation a été en partie arrachée. Le rapport de police n'a pas abouti.

Plainte a également été déposée contre des inconnus (probablement propriétaires de chalets voulant conserver la vue sur le lac) qui débroussaillent dans la zone témoin. Aucun résultat non plus.

Face aux réactions négatives des vacanciers dans ce secteur, l'Inspection des forêts a été sollicitée de resserrer la surveillance et surtout d'informer les autorités communales et les propriétaires proches de la zone témoin.

5. INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

5.1 RELATIONS AVEC LES COMMUNES

Comme chaque année, toutes les communes ont été informées par écrit des travaux d'entretien prévus sur leur territoire. Aucune d'entre elles n'a répondu à notre demande de rencontrer l'autorité communale pour une information plus détaillée.

5.2 MEDIA

Nous avons connaissance de 235 articles concernant les rives du lac de Neuchâtel au cours de la période considérée. 84 d'entre eux sont relatifs à la protection ou la gestion, 16 sont induits par l'activité du Centre de Champ-Pittet, 102 ont trait aux rives en général (neuchâteloises notamment).

Huit conférences de presse ont été organisées par notre groupe dont 3 avec la presse agricole uniquement (paillage de la vigne), une avec le COSNY (création de bancs de sable) et une avec les services du Canton de Vaud (passages à batraciens).

Les autres ont été réalisées à l'occasion du travail effectué par les requérants d'asile, de la conférence des inspecteurs cantonaux de la chasse, et des recensements hivernaux d'oiseaux.

Des articles ont été fournis par nos soins à la Feuille des avis officiels VD, au Journal d'Yverdon, à la chronique des paysagistes romands, ainsi qu'aux journaux internes de la LSPN (4) et du WWF (1).

La TV a traité de la rive sud à 3 reprises et la radio à 5.

5.3 JOURNAL DES GREVES

Trois numéros du Journal des Grèves ont été publiés :

- No. 6 consacré à l'érosion (août 1985)
- No. 7 consacré à l'utilisation de la litière (novembre 1985)
- No. 8 consacré aux oiseaux migrateurs (mai 1986)

Ce dernier numéro a été envoyé sous pli avec une lettre aux nouveaux députés vaudois.

5.4 CONFERENCES ET VISITES

Comme l'année précédente, les deux visites publiques des travaux d'entretien au départ de Portalban et Yvonand ont eu peu de succès (2 x 7 participants).

L'évènement marquant de cette année a été la visite du Prince Philip, président du WWF-International, qui nous a valu la présence des Conseillers d'Etat Duvoisin et Masset, venus l'accueillir.

Des visites ont été effectuées pour des groupements à l'occasion de leur réunion; cela a été le cas pour l'association des forestiers indépendants, la conférence des inspecteurs cantonaux de la chasse, l'Association romande des jardiniers-paysagistes, l'Association des propriétaires de chalets de Trouville. D'autres visites nous sont demandées par des organisations à caractère plus spécialisé : étudiants biologistes de Genève, responsables de la gestion de réserves français, responsables belges de zones humides, etc...

5.5 CHAMP-PITTET, CENTRE D'INFORMATION ET MAISON DE LA RIVE

Toutes les parois du hall du premier étage ont été mises à notre disposition pour une présentation de la Grande Cariçaie, son importance, ses problèmes, sa gestion. Des panneaux d'exposition à caractère général ont été complétés par une série de cartes de la végétation et de plans d'entretien.

Les nombreuses rencontres qui se tiennent à Champ-Pittet nous donnent de fréquentes occasions de présenter nos activités. Cela a été le cas notamment pour la Commission fédérale de la protection de la nature et du paysage, le Service vaudois de l'aménagement du territoire, le Groupement des ingénieurs ruraux de la SIA, des étudiants, enseignants, partis politiques etc.

5.6 SENTIERS-NATURE

Le sentier-nature de Champ-Pittet a été complété, par la LSPN d'une mare supplémentaire; le poste d'observation des travaux d'entretien y a été agrandi.

Groupe d'étude et de gestion

M. Rollier

Distribution
- Commission de gestion
- Conseil d'administration PNH
- Commission de projets PNH

Champ-Pittet, le 2 octobre 1986
RO/MA/lb